HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Bactéries productrices de carbapénémase

Mise à jour
29/09/2026

Autres dénominations
Carbapénémase
EPC
CRE

Informations relatives à
CMS et soignants indépendants

Epidémiologie

Agent infectieux

- Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémase

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante

Suivi microbiologique

se renseigner auprès de l'Unité HPCi Cantonal

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

Lors d’un transfert en cabinet médical ou à l’hôpital, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

---

Visiteurs

Ne pas s'asseoir sur le lit
Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
Surblouse seulement si participation aux soins

Limiter le nombre de visiteurs

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

---

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lors des soins à domicile chez un patient présentant des diarrhées:

- port d'une blouse de protection pour les soins avec un contact direct avec le patient

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

- Non, à porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

- Vaisselle : filière habituelle

Environnement

- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
  - Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
  - Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
  - Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, utiliser le formulaire pour les entérobactéries productrices de carbapénémase : **déclaration de résultats d'analyses cliniques Carbapénémases** - Site OFSP
  - A envoyer dans un délai d'une semaine au médecin cantonal
- En cas de flambée de cas pour toutes bactéries productrices de carbapénémase : utiliser le formulaire : **flambée exceptionnelle en milieu hospitalier** - Site OFSP
  - A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal

Autre information

À consulter

- Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants